

Station d'Expérimentation Nucicole Rhône-Alpes - S.E.N.U.R.A.

Association loi 1901

SIEGE SOCIAL : 385A route de Saint Marcellin – 38160 CHATTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association SENURA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que ces comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, j'attire votre attention sur le point suivant :

Votre association bénéficie chaque année de subventions et d'aides dont les modalités d'attribution et les conditions de versement sont fixées par des conventions. Au 31 décembre 2020, toutes les subventions et les aides attribuées à votre association n'avaient pas été versées. Lors de l'établissement des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à cette date, les montants en attente d'encaissement ont donc été comptabilisés sous forme de produits à recevoir.

Il reste qu'à la date d'établissement des comptes, votre association n'avait pas obtenu la garantie que l'intégralité des aides attribuées lui serait versée, les organismes payeurs n'ayant pas achevé le contrôle des dossiers. Les risques d'ajustements à la hausse ou à la baisse, sont cependant sur la base des éléments en notre possession, limités. Au 31 décembre 2020, il restait à recevoir une partie des subventions rattachées aux années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de la loi relative à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Principes comptables : les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes, n'appellent de remarque de ma part.
- Estimations significatives : votre association procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur le montant des subventions à recevoir. J'ai revu les hypothèses retenues et la cohérence des méthodes et évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des documents mis à disposition des membres de l'association

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 10 mai 2021


FIDUREL,
Gérard Fourel, commissaire aux comptes

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)



N°15948*03

Désignation de l'entreprise <u>Ass. SENURA</u>				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>385A ROUTE DE SAINT MARCELLIN</u>				<u>38160</u> <u>CHATTE</u>	
SIRET <u>4 0 7 8 4 6 3 4 4 0 0 0 1 5</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
				Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>	
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012
		Autres *	014	18 823	016
	Immobilisations corporelles *		028	1 183 077	030
	Immobilisations financières * (1)		040	18 811	042
	Total I (5)		044	1 220 710	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5 896	052
		Marchandises *	060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	6 716	066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	641 722	070
		Autres * (3)	072	5 502	074
	Valeurs mobilières de placement		080		082
	Disponibilités		084	197 646	086
	Charges constatées d'avance *		092	10 697	094
	Total II		096	868 179	098
	Total général (I + II)		110	2 088 890	112
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)		132		
	Report à nouveau		134	507 642	
	Résultat de l'exercice		136	12 773	
	Provisions réglementées		140	129 097	
	Total I		142	649 512	
	Provisions pour risques et charges Total II		154	16 903	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	266 713	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	34 722	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	98 942	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... <u>169</u>)		172	87 740	
	Produits constatés d'avance		174	28 640	
	Total III		176	516 756	
Total général (I + II + III)				180	1 183 171
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Ass. SENURA

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	5 310					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	105 076					
			services *		217		218	102 034					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	819				
	Production immobilisée*							224	6 920				
	Subventions d'exploitation reçues							226	373 634				
	Autres produits							230	66 719				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	660 511				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	4 901				
	Variation de stocks (marchandises)*							236	395				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	28 037				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	30				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	189 038				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244	3 534				
	Rémunérations du personnel*							250	276 576				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	76 837				
	Dotations aux amortissements*							254	84 934				
	Dotations aux provisions							256	3 121				
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	2 066					
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		6 699								
Total des charges d'exploitation (II)								264	669 468				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-8 958				
Produits financiers (III)				280	1 266		Charges financières (V)	294	3 805				
Produits exceptionnels (IV)								290	29 423				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300	2 429				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	2 724				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	12 773				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	12 773	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles*					322	3 121						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	2 724						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999								
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345											
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350	455			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	455						
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643							
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645							
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647							
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648							
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641									
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990									
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	18 163	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	18 163	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- COMMENTAIRES

[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 183 171,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 12 773,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Fiscalisation à 100% de l'activité depuis le 1er Janvier 2018

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	entre 10 et 15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	entre 3 et 15 ans
- Matériels et outillages industriels	entre 1 et 7 ans
- Plantations	7 ans
- Matériel de bureau	entre 1 et 7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Désignation	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Durée	Taux d'amortis- sement

TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	17 698		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 125		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	336 022		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		716 276		42 642
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	80 321		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	29 476		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	57 764		1 773
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		54 476		6 920
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 274 336		51 336
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		18 596		194
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20		
		TOTAL	18 616		194
TOTAL GENERAL			1 311 775		51 530

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			17 698	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 125	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			336 022	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		88 004		670 915	
		Inst. gal. agen. amé. divers	36 408		43 913	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			29 476	
		Mat. bureau, inform., mobilier	18 184		41 354	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				61 396	
	Avances et acomptes					
		TOTAL	142 595		1 183 077	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				18 791	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				20	
		TOTAL			18 811	
TOTAL GENERAL			142 595		1 220 710	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	13 350	1 400		14 750
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	269 573	10 956		280 529
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		525 908	67 718	88 004	505 623
	Inst. générales agencem. amén.	77 769	1 302	36 408	42 663
Autres immobs corporelles	Matériel de transport	19 002	4 639		23 641
	Mat. bureau et informatiq., mob.	55 347	1 349	18 184	38 513
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	947 600	85 963	142 595	890 968
	TOTAL GENERAL	960 950	87 363	142 595	905 718

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	10 782	3 121		13 903
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 000			3 000	
TOTAL		13 782	3 121		16 903
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		13 782	3 121		16 903
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		3 121		
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	10 782,38	3 120,62			13 903,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 000,00				3 000,00
TOTAL	13 782,38	3 120,62			16 903,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		3 120,62			
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	395,00		395,00	
Matières premières	3 541,81	3 429,35	3 541,81	3 429,35
Autres approvisionnements	505,26	588,00	505,26	588,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	1 060,40	1 879,00	1 060,40	1 879,00
TOTAL	5 502,47	5 896,35	5 502,47	5 896,35

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20		20
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	641 722	641 722	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	5 502	5 502	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	10 697	10 697	
TOTAUX		657 941	657 921	20
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 697
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	10 697

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	428 374
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	428 374

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	266 713	189 589	74 980	2 144
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	98 942	98 942		
Personnel & comptes rattachés	13 676	13 676		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	47 752	47 752		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 724	2 724		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	19 743	19 743		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 846	3 846		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 640	28 640		
TOTAUX	482 034	404 911	74 980	2 144
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	33 217			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 640
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	28 640

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	741
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 284
Dettes fiscales et sociales	13 676
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	70 701

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiounnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 883					2 883
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	2 883					2 883
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 883					2 883

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

267169 - Ass. SENURA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES